

ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
LITTORAUX (EROSION ET SUBMERSION)

COMMUNE DE NIEUL-SUR-MER

Carte de zonage

Carte Z12

Echelle: 1/ 5 000

LE PRÉFET
Nicolas BASSELIER

Mai 2018

Affaire n° 8310094

ARTELIA

Agence de Bordeaux

Le Secteur - 6-8 avenue des Salettes - 33187 LE HAILLAN - tél : 05 56 13 85 83 - fax : 05 56 13 85 83

LÉGENDE

— Limite de la zone submersible pour le scénario
de référence + 20 cm
- - - Limite de la zone submersible pour le scénario
de référence + 60 cm

Re : Zone d'érosion à 100 ans

Rs1 : Zone - de sur-aléa en arrière des protections
- d'extrême danger
(hors zone d'érosion)

Rs2 : Zone d'aléas très forts (hors Re et Rs1)

Rs3

Os

Bs1

Bs2

3.30 Limite d'application et cote pour le scénario
de référence à long terme (en mNGF)

3.30 Limite d'application et cote pour le scénario
de référence à court terme (en mNGF)

1 Attention : extrait du zonage Re uniquement

2 Attention : extrait du zonage Re uniquement

3 Attention : extrait du zonage Re uniquement